

**Conseil d'école n°2 Écoles maternelle et élémentaire
de Randan**

Mardi 10 mars 2026 17h30, Salle de motricité

NOM Prénom	Fonction
AUDIN Angélique	Enseignantes Directrices
MALLERET Caroline	
BEAUDOIN Manon	Enseignant(e)s
CHEVILLÔT Barbara	
FAURE Richard	
FRAGNE Elodie	
GOUKINDJI Elsa	
GOURBEYRE Sandrine	
POUCHOL SOULIER Anne	
SEGUIN Corinne	
LEBLOND Florence	DDEN
FARGEVIEILLE Emmanuelle	1 ^{ère} adjointe
COUTURAT Sandrine	Maire
ARBOR Julien	Représentants de parents d'élèves
BASMAISON Audrey	
VAUTRELLE Clelia	
LAFOREST Sandy	
Mme COUTURAT Mathilde	
Mme VAUTRELLE Clelia	

Conseil d'école n°2 Écoles maternelle et élémentaire de Randan

Mardi 10 mars 2026 17h30, Salle de motricité

Présents :

Les directrices : Mme AUDIN, Mme MALLERET

L'équipe enseignante maternelle : Mme AUDIN (PS/MS/GS), Mme FRAGNE (PS/MS/GS), Mme SEGUIN (PS/MS/GS)

L'équipe enseignante élémentaire : Mme MALLERET (CM1/CM2), M FAURE (CM1/CM2), Mme CHEVILLOT (CE2/CM1/CM2), Mme GOUKINDJI (CE1/CE2), Mme BEAUDOIN (CE1/CE2), Mme POUCHOL SOULIER (CP/CE1), Mme GOURBEYRE (CP/CE1)

Les représentants de la mairie : Mme COUTURAT (Maire), Mme FARGEVIEILLE (1^{ère} adjointe)

Les représentants de parents d'élèves de l'école maternelle : M ARBOR, Mme BASMAISON, Mme VAUTRELLE

Les représentants de parents d'élèves de l'école élémentaire : Mme LAFOREST, Mme COUTURAT

Les DDEN : Mme LEBLOND

Excusés :

M COUPECHOUX, Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription Clermont Terres Noires

Mme MAISONNEUVE, Directrice de l'école itinérante

Les membres du RASED

Mme DI GENARRO, Mme COUTURIER enseignantes

M GUELET, Mme SEGUIN, M BOMBAERT Représentants de parents d'élèves

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

La secrétaire du second conseil d'école est Mme CHEVILLOT

Le dernier conseil d'école maternelle et élémentaire se tiendra Mardi 9 juin 2026 à 17h30, en salle d'accueil (accord de tous les membres). *Report éventuel le Mardi 16 juin 2026 à 17h30, si les directrices n'ont pas l'accord pour regrouper le dernier conseil d'école.*

Ce conseil sera commun pour faire la restitution de l'évaluation d'école.

Les PV des 1^{er} conseil d'école ont été validé à l'unanimité par le conseil.

Il est rappelé que l'ensemble des procès verbaux des conseils d'école de l'année scolaire en cours ainsi que les règlements intérieurs des écoles sont habituellement consultables à l'adresse suivante :

<https://www.randan.fr/enfance-et-jeunesse/etablissements-scolaires>

Toutefois, il a été constaté que cette mise en ligne n'a pas été effectuée cette année. Il est donc demandé à la municipalité de bien vouloir procéder à la régularisation.

Ils sont également affichés aux panneaux d'informations des écoles, jusqu'à l'affichage des prochains pv.

Ils sont sur l'application Klassly.

Les familles qui en ont fait la demande l'ont reçu par courriel ou version papier.

VIE SCOLAIRE

- Équipe pédagogique et Effectifs

Depuis la rentrée scolaire, voici les mouvements d'élèves rencontrés côté maternelle :

Arrivées	Départs
5 PS	3 PS
7 MS	3 MS
6 GS	
+18	-6

Des familles viennent et repartent en cours d'année, voir plusieurs fois dans l'année ce qui fait varier les effectifs car il s'agit de fratries maternelle/élémentaire.

Après des prises de contact avec les communes susceptibles de scolariser des enfants en PS à Randan, les chiffres suivants ont été recueillis quant aux enfants nés en 2023 (donc élèves en PS en 2026/2027) :

Randan : 18 avis de naissance

St Denis Combarbazat : 4

Bas et Lezat : 1

Villeneuve les Cerfs : 2

Il faut rappeler que tous les enfants nés en 2023 ne seront pas scolarisés à Randan. Certaines familles ont quitté la commune, d'autres scolariseront leurs enfants sur d'autres communes. Les chiffres suivants ne sont donc que des estimations.

Un nombre prévisionnel de 16 élèves de PS a été établi mi-décembre. Ce nombre est basé sur les contacts établis avec les communes sollicitées et les effectifs moyens des années précédentes.

Depuis quelques années, les enfants résidants sur la commune de St Denis Combarbazat ne sont pas scolarisés sur Randan (Maringues, Effiat, St Clément de Reignat).

La mairie a envoyé un courrier le 20 novembre aux familles ayant un enfant né en 2023, résidant sur la commune de Randan. Ce dernier avait pour but de les inviter à se rapprocher de la mairie ou de l'école pour indiquer leur volonté d'inscrire les enfants à l'école maternelle de Randan.

Voici les résultats du retour fait en mairie au 25/11 :

	Courriers envoyés	Réponses reçues	Inscriptions à Randan
Randan	18	9	10
Villeneuve les Cerfs	?	?	?
St Denis Combarbazat	?	?	?
Bas et Lezat	?	?	?

Le 25/11, une table ronde a été organisée afin de rencontrer Mmes Fargeville et Maisonneuve afin de faire un point sur les inscriptions à venir. Il a été rappelé à cette occasion l'importance de ce travail partenarial, de l'intérêt d'envoyer les courriers en octobre afin de mieux préparer la rentrée suivante.

Mme le maire explique depuis plusieurs années que certaines communes refusent cet envoi postal laissant la tâche à la municipalité de Randan.

Mme Audin malgré plusieurs relances téléphoniques et courriels regrette que le Monsieur le Maire de Villeneuve les Cerfs ne donne suite à une rencontre.

Pour inscrire un enfant en PS, il faut qu'il soit âgé de 3 ans au 31/12/26. Lors de l'inscription les familles doivent fournir un justificatif de domicile, le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant ou attestation du médecin justifiant des 11 vaccins obligatoires.

À ce jour, aucune famille ne s'est présentée en mairie pour inscrire un enfant en PS à la rentrée. Des courriels, messages sur Klassly ont été envoyés aux familles identifiées par Mme Audin afin qu'elles se rapprochent de la mairie pour effectuer les démarches d'inscriptions.

Une affiche sera déposée en mairie, un article paraîtra dans le journal à la charge de la municipalité, un message sur panneaupocket sera également diffusé.

Actuellement nous avons 23 élèves qui partiront en CP l'année prochaine.

Depuis la rentrée scolaire, voici les mouvements d'élèves rencontrés côté élémentaire :

Arrivées	Départs
11 CP	12 CP
4 CE1	3 CE1
6 CE2	5 CE2
1 CM1	3 CM2
2 CM2	
+24	-23

Actuellement, les effectifs sont donc les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	23	23	26	25	21	19	16
67			105				

Actuellement nous avons 16 élèves qui partiront en 6e l'année prochaine.

Rappel : Comme chaque année, les démarches d'inscription pour le CP peuvent se faire en mairie à partir du mois de février. Une publication sera faite sur Klassly et des mots seront collés dans les cahiers de liaison des GS.

Les élèves de GS seront radiés de l'école maternelle en fin d'année scolaire et devront obligatoirement être inscrits auprès des services de mairie pour le CP.

Pour la rentrée 2026/2027 les effectifs attendus à ce moment de l'année sont les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
16	22	23	24	27	25	21	19

Une répartition multi-niveaux sera privilégiée (PS-MS-GS en maternelle et à définir en élémentaire).

Nous sommes ravis d'avoir accueilli Maëlys en service civique à l'école élémentaire dès le jeudi 18 décembre et ce jusqu'à la fin du mois de juin.

Projets :

- Jeudi 6 novembre : journée **NON** au Harcèlement en élémentaire.
- Début des séances de piscine pour les CP CE1 le lundi 10 novembre.
- Jeudi 18 décembre : spectacle offert par la municipalité.
- Vendredi 19 décembre, Marché de Noël organisé par Loisirs et culture.
- Cette année les enfants ont pu bénéficier du visionnage de séquences choisies du Festival du Court Métrage 2026, le jeudi 5 février après midi (financement par la mairie).
- Vendredi 6 février, les écoles ont fêté mardi gras en invitant les enfants à venir déguisés. Loisirs et Culture a offert des beignets achetés à la boulangerie Mathillon, aux élèves de l'école maternelle.

CLASSES	PROJETS EN COURS	PROJETS A VENIR
COMMUNS	Projet poterie avec Patricia. Projet musique Instrumental / danse africaine avec Sami. Organisation variable selon chaque enseignante en terme d'horaires. Cercle des enfants conteurs : séance hebdomadaire	<u>Jeudi 19 mars : La grande lessive.</u> Le thème de cette année est « Jeu du je-nous ». Toutes les classes des 2 écoles participent à cette manifestation (œuvres individuelles ou collectives). Les parents sont invités de 9h jusqu'à 19h à venir déambuler au lavoir du Domaine Royal. <i>L'installation est prévue à partir de 9h. Désinstallation à 19h. les bonnes volontés sont les bienvenues.</i> <u>Expositions d'arts visuels</u>, maison nord limagne : Mémoire d'acier – Laura Pirard ou Les murs et figures écorchés d'une ville presque imaginaire – Mathieu Renault pour des classes élémentaires. <u>Samedi 25 avril : Portes ouvertes de l'école</u> dans le but de faire découvrir aux familles les productions artistiques ou autres des enfants. <u>Liaison GS/CP</u> : les élèves de GS enverront un courrier aux CP pour leur poser des questions sur la classe, le travail, les craintes sur cette 4ème période. Au moins une rencontre est envisagée en période 5 pour visiter l'école élémentaire sous forme d'une chasse aux trésors. Un troisième temps de travail en classe de CP sera prévu où les CP monteront en maternelle pour faire de l'art visuel, les ms et les ce1 seront en décroisement. Visite domaine royal de Randan et le musée des animaux de Ferdinand.

CLASSE 1	Piscine Gannat (10 séances) 1^{er} round du 8 nov au 10 décembre 2^{ème} round du 5 février au 19 mars Musique instrumentale / danse africaine avec Sami (14 séances) : fin le 23 mars. Prix des Incorruptibles (prix littéraire décerné par des jeunes lecteurs) : action lecture citoyenne. Chaque enfant dispose d'une voix pour voter pour son livre préféré.	Centre d'art contemporain, Creux de l'enfer à Thiers Séances avec notre infirmière scolaire Sylvie Schirtzinger sur les dents, le permis de prudence
CLASSE 2	Piscine Gannat (10 séances) 1^{er} round du 8 nov au 10 décembre 2^{ème} round du 5 février au 19 mars Poterie avec Patricia (2 séances) : 1^{ère} séance 13/01 : réalisation d'une œuvre individuelle 2^{ème} séance 27/01 : réalisation d'une œuvre musique instrumentale / danse africaine avec Sami (6 séances) : fin le 23 mars rallye Maths en 3 manches : 2^{ème} manche prévue mi mars. 3^{ème} manche mi mai Prix des Incorruptibles (prix littéraire décerné par des jeunes lecteurs) : action lecture citoyenne. Chaque enfant dispose d'une voix pour voter pour son livre préféré.	Rencontre C2 du réseau de Maringues sur la robotique le 31/03 (découvrir le matériel robotique et son utilisation) journée prévue à Randan. Accueil des Cycles 2 de Beaumont les Randan, Saint Ignat Champeyroux Rugby fauteuil : 3 séances fin mai début juin les vendredis Visite du Musée des Arts d'Afrique et d'Asie à Vichy : le 18/05 découverte des collections avec une animatrice + 1 atelier plastique axé sur les techniques artistiques ou le symbolisme des œuvres. (si possible) Séances avec notre infirmière scolaire Sylvie Schirtzinger sur les dents, le permis de prudence
CLASSE 3	Sortie à l'école des sciences (CE2) Piscine Gannat (10 séances pour les CE1) 1^{er} round du 8 nov au 10 décembre 2^{ème} round du 5 février au 19 mars Percussions africaines avec Sami (18 séances) les lundis et vendredis matins Lire et faire lire pour les élèves de CE2 Présentation de livres en classe pour partager ses lectures et développer le goût de la lecture et la lecture à voix haute.	Rencontre C2 du réseau de Maringues sur la robotique (découvrir le matériel robotique et son utilisation) journée prévue à Randan. Accueil des Cycles 2 de Beaumont les Randan, saint Ignat Champeyroux Sortie muséum Henri-Lecoq le 19 juin avec la classe 4. Atelier "Qui mange l'autre?"
CLASSE 4	Poterie avec Patricia (1 séance) (09/01) Réalisation d'une œuvre individuelle :	Participation à la commémoration du 8 mai.

	« drôle d'Insecte » dans le cadre de l'exposition d'école. Musique instrumentale africaine avec Sami (12 séances) : en cours. Sortie à l'école des sciences (15/01) : « la tête dans le ciel » (tous les CE2 et CM de l'école). Rallye Maths en 3 manches : 2ème manche prévue mi mars. 3ème manche mi mai. Lecture offerte aux élèves de la classe bleue les vendredis en fin de journée. Lire et faire lire pour les élèves de CE2 CM : Intervention de Julien Fargettas, directeur de l'Office National des Anciens Combattants (voir classe 5) CM2 : APS (apprendre à porter secours)	Rugby fauteuil : 3 séances fin mai début juin les vendredis Sortie muséum Henri-Lecoq le 19 juin avec la classe 3 en juin. Atelier " "Qui mange l'autre?". Liaison CM2 – 6ème au collège courant mai. Suite des interventions de M Fargettas (voir classe 5)
CLASSE 5	Sortie à l'école des sciences « La tête dans le ciel ». Séances avec notre infirmière scolaire Sylvie Schirtzinger : APS (CM2). Production d'écrits : j'écris mon livre (projet à l'aide de la tablette). Intervention de Julien Fargettas, directeur de l'Office National des Anciens Combattants : les symboles de la République, visite du monument aux morts de Randan, rencontre avec un témoin de la Première Guerre Mondiale. Participation au concours Les Petits artistes de la Mémoire. Lecture offerte aux élèves de la classe bleue les vendredis en fin de journée. Projet Apprendre à Porter Secours classe 5 / classe bleue. Musique instrumentale et danse africaine avec Sami (18 séances) : en cours.	Participation à la commémoration du 8 mai. Savoir rouler à vélo à partir du mois d'avril. Suite des interventions de M Fargettas : Jeu explique-moi une cérémonie. Et sortie sur le thème des cérémonies à Gergovie le vendredi 12 juin. Journée rencontre avec nos correspondants à Vichy : le lundi 18 mai. Liaison CM2 – 6ème au collège courant mai.
CLASSE JAUNE	Éveil musical avec Sami (1 séance de 45	<u>Vendredi 24 avril et vendredi 29 mai</u> : dans le

CLASSE BLEUE	minutes par classe)	cadre du réseau Maringues une rencontre multisport sera proposée au gymnase de Maringues. Les élèves rencontreront des élèves des écoles de Joze, Crevant Laveine, Champeyroux. Musée 1000 formes (sur liste d'attente.
CLASSE VERTE	Poterie : 1 temps de visite de l'atelier	
	3 matinées par classe (1 production à plat, une production en 3D, une mise en couleurs)	
	Classe du dehors	
	Apprendre à porter secours (classe bleue et classe 5)	
	Lecture offerte	
	Liaison GS / CP	

LA PRISE EN CHARGE DE LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE :

- **Les activités pédagogiques complémentaires (APC)** s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignantes et mises en œuvre sous leur responsabilité. Les A.P.C se déroulent dans les salles de classe. Les enfants qui ne mangent pas habituellement à la cantine pourront y être inscrits les jours où ils iront en APC.
Ils ne sont pas forcément pris en charge par leur propre enseignante mais par une enseignante de l'équipe.
Cette aide est proposée aux familles, elle n'est pas obligatoire.
En P5, côté maternelle l'APC sera proposée à tous les élèves de GS afin de les préparer au mieux au CP.
- **RASED** : compréhension avec Mme Mercier pour les élèves de GS qui en avaient besoin suite à la passation en amont d'évaluations individuelles. Entraînement 1 fois par semaine jusqu'à la fin de l'année.
A partir de la P4 les élèves de MS ont été évalués individuellement en compréhension (Outil utilisé La Cigale). En fonction des résultats obtenus des groupes ont été constitués par niveaux et les élèves concernés bénéficieront d'un entraînement 1 fois par semaine.
Des groupes de fluence (lecture) et de mathématiques ont été créés en début d'année en fonction des retours des évaluations nationales, ceux-ci ont évolué à chaque période scolaire. Mme Mercier s'est également occupée de « tester » la fluence des élèves du CP au CM2 plusieurs fois au cours de l'année pour observer les progrès des élèves.
- **École Itinérante** : pas d'intervention mise en place avec les élèves en maternelle. En revanche un travail sur le terrain auprès des familles est réalisé en partenariat avec Sandrine Maisonneuve, directrice de l'école Itinérante.
Côté élémentaire : co Intervention dans les classes les mardis après-midis et vendredis matins.
- **Pacte** : assuré par M Faure et Mme Audin en petits groupes à des élèves de CP volontaires pour travailler des compétences mathématiques et plus particulièrement la résolution problèmes.
- **Évaluation d'école**

L'évaluation des deux écoles s'est déroulée lundi 2 mars. À cette occasion, des évaluateurs externes ont été accueillis au sein des établissements. Ils ont pris appui sur une auto-évaluation préalablement rédigée par l'équipe enseignante, construite à partir de plusieurs questionnaires adressés aux familles, aux personnels de l'école, notamment les agents techniques et les AESH, ainsi qu'aux élèves. Ce travail a permis de recueillir les perceptions et les besoins de l'ensemble de la communauté éducative. Une restitution officielle de cette évaluation sera présentée au dernier conseil d'école.

- Rythmes scolaires

Conformément à la réglementation en vigueur, les rythmes scolaires doivent faire l'objet d'un vote tous les trois ans. Après concertation, l'équipe enseignante s'est prononcée à l'unanimité en faveur du maintien de l'organisation actuelle de la semaine scolaire, à savoir un fonctionnement sur quatre jours. Cette position sera transmise aux autorités compétentes par la municipalité.

→ 4 jours voté à l'unanimité.

SÉCURITÉ ET ÉQUIPEMENTS

05/02/26 exercice commun entre les deux écoles : Attentat Intrusion, grâce au nouveau système acheté par la Municipalité, et mis en service par l'équipe enseignante.

Un autre exercice sera réalisé avant la fin de l'année.

PARTENARIAT MUNICIPALITÉ

- Inscriptions

Depuis 2020 les inscriptions se font dans un premier temps en mairie pour la partie administrative, les familles seront invitées à se rapprocher une fois cette étape réalisée auprès de l'école pour finaliser l'inscription. Les directrices devront vérifier à nouveau carnet de vaccination et livret de famille.

Les inscriptions en mairie peuvent se faire dès les vacances de février.

- Budget

50€ par élèves inscrits et présents en date du 03/11/26 et en date du 30/11/2027 pour l'année suivante. Les équipes remercient la municipalité pour cette augmentation.

430€ Frais de transport

- Spectacle de Noël offert aux écoles + sujet en chocolat

- Participation « cérémonie des diplômes GS CM2 » : agendas (1€ par élève de GS) et calculatrices (5€ par élève de CM2). Pour le renouvellement de cette opération, il faut une demande écrite de l'APE et une décision du conseil municipal.

Besoins et/ou Travaux

Besoins côté maternelle :

Anciennes demandes	Suites données par la municipalité
Le projet de fibre de l'école maternelle est toujours en cours	En attente : difficulté pour branchement, solution technique non trouvée à ce jour par orange
Test prise RJ45 classe bleue	En attente du passage de l'électricien
lecteur CD externe pour pc de direction	En attente du vote du budget 2026
Port RJ45 externe	En attente du vote du budget 2026
Pack office sur le PC de direction maternelle + antivirus	Installation de libre office et antivirus pendant les vacances, réalisée par la municipalité. Installation de libre office et antivirus pendant

	les vacances, réalisée par la municipalité.
TBI classe verte date d'installation	Pas de date prévue.
Avancées du dossier sécheresse de l'école maternelle ayant une incidence sur la baie vitrée qui ne peut s'ouvrir totalement dans la classe verte (sortie de secours inutilisable)	En attente. L'équipe précise qu'il n'est pas possible de sortir rapidement en raison de la faible ouverture, pas d'autres accès possible vers l'extérieur. Le dossier assurances est clôturé, pas de prise en charge.
La mise en place d'une étude dirigée financée par la municipalité	Lundis et jeudis : aide aux devoirs pour les élèves volontaires effectuée par Isabelle. → Information à transmettre aux familles par l'intermédiaire du règlement de la garderie. → Proposer un document (liste enseignants volontaires, coût), car la demande est ancienne et l'équipe a changé.
Sécurité : ronde régulière de la gendarmerie	Aménagement rue de Riom en cours (attente du département. Rondes : seulement les jours où la mairie ou l'école appelle n'est pas suffisant.

Besoins côté élémentaire :

Anciennes demandes	Suites données par la municipalité
<u>Questions de parents, sans réponses au 1^{er} conseil d'école :</u> - Les réponses aux questions concernant la cantine présentées lors du premier conseil d'école. 1/ Pour quelle raison certains enfants sont-ils mis « au coin » pendant le repas 2/Quelle est la signification de la « lumière rouge » utilisée pendant le temps de cantine ? 3/Serait-il possible d'envisager une nouvelle organisation afin d'améliorer le déroulement du repas et le bien-être des enfants ?	Pour les élèves qui ne sont pas sages. C'est un smiley rouge pour réclamer le silence. Dispositif vu en formation par les agents. Le niveau sonore a beaucoup baissé, ce n'est pas envisagé pour l'instant : les enfants entrent en 2 groupes. En cas de hausse d'effectif, les élèves rentreraient par classe avec une gestion des WC en autonomie.
La mairie propose une prise de rendez-vous avec les parents pour aborder ces points et ne pas passer trop de temps en CE sur des thèmes périscolaires. Elle regrette qu'il n'y ait pas de remontées directement en mairie et que les remarques ne soient faites qu'en CE.	
<u>Mail datant du 29 octobre (relance le 27/11) :</u> Porte classe 2 côté jardin qui force : (relance datant du premier conseil d'école) Réserve de terre sous bâche (relance datant de	En attente

l'année 2024 2025) Fond de bibliothèque pour la classe 4 (relance datant du premier conseil d'école)	En attente Réalisé ce jour
<u>Demandes propres à la sécurité de l'école :</u> Des tests concernant l'audibilité de l'alarme incendie ont-ils été réalisés ? (mail datant du 25 septembre 2025).	L'alarme semble être au maximum. A vérifier.
<u>Matériel informatique :</u> Mise à jour des systèmes informatiques de l'école (obsolescence windows 10 et en dessous), risque concernant la sécurité des données (mail datant du 15 octobre 25) Renouvellement de l'ordinateur volé lors de l'intrusion (demande datant de décembre 2026).	L'obsolescence est en octobre 2026, la mairie se charge de faire le nécessaire avant la date butoir.
<i>Des points n'ont pu être abordés en raison du départ des représentants de la mairie à 18h45</i>	
<u>Financement de projets :</u> La municipalité finance-t-elle à nouveau la sortie du savoir rouler pour les élèves de la classe 5 ? (mail du 2 novembre 2025).	
Exercice évacuation sur la pause méridienne.	

Nouveaux besoins :

L'équipe pédagogique souhaite Interpeller la municipalité concernant la nouvelle dénomination des écoles de Randan. Un courriel a été adressé à la mairie le 23 janvier 2026 à ce sujet, et à ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue. Nous apprenons par ailleurs que ce changement de nom serait à l'étude au niveau de la municipalité depuis le mois de juillet dernier. Toutefois, depuis ces derniers mois, aucune information officielle ne nous a été communiquée. Nous avons également saisi notre Inspecteur de l'Éducation nationale, qui nous indique qu'une réponse de la municipalité est nécessaire, dans la mesure où, conformément à la délibération du Conseil municipal, la dénomination « Groupe scolaire » impliquerait la création d'une seule entité administrative, avec une adresse unique et une direction unique, ce qui aurait également des incidences sur le mouvement des enseignants.

Notre Inspecteur tient à rappeler qu'administrativement la commune dispose de deux écoles et que si cette dernière souhaite un changement de nom tout en gardant les écoles distinctes il serait plus facile de les appeler :

Ecole maternelle G Salat, et Ecole élémentaire G Salat.

L'équipe souhaite donc obtenir un retour officiel de la municipalité afin de clarifier la situation.

Une relance a été faite auprès de Mme le maire au sujet du changement de nom le 18/02, qui expliquait nous faire suivre le dossier en cours et une réponse, que nous n'avons pas reçu.

Réponse de Mme le Maire :

Mme le Maire, réaffirme sa volonté de garder deux écoles distinctes, elle prend note des remarques faites lors du conseil d'école et soumettra à nouveau au vote la dénomination future des deux écoles.

Suite à l'évaluation d'école, deux éléments ont été mis en évidence par les évaluateurs externes :

Le premier concerne la gestion de la garderie. Il a été constaté que les directrices sont régulièrement amenées à répondre au téléphone sur leur temps d'enseignement, notamment entre 16h et 16h30. Afin de garantir la continuité pédagogique et le bon déroulement des temps de classe, il est désormais décidé que les appels téléphoniques ne seront plus pris sur ce créneau horaire à partir du Lundi 16 mars. Les messages relatifs à la garderie devront être transmis directement à la municipalité, qui se chargera de relayer l'information auprès de l'agent en charge de la garderie et de veiller à ce que les enfants concernés soient bien récupérés. → Vote : unanimité

Un second point concerne l'accueil des élèves arrivant en retard ou revenant d'un rendez-vous extérieur. Il est rappelé que les enseignantes et directrices ne peuvent quitter leur classe afin d'ouvrir le portail durant le temps d'enseignement. Afin de remédier à cette situation, un avenant au règlement intérieur des deux écoles est soumis au vote du conseil d'école :

« Les élèves arrivant en retard, ainsi que les élèves ayant un rendez-vous médical avant la récréation du matin ou de l'après-midi, devront revenir à l'école à 10h15 (horaire de la récréation du matin) ou à 15h15 (horaire de la récréation de l'après-midi).

Les élèves ayant un rendez-vous après la récréation devront quitter l'école pendant le temps de récréation, soit à 10h15 (récréation du matin), soit à 15h15 (récréation de l'après-midi).

Cet avenant ne concerne pas les rendez-vous pour lesquels les élèves sont pris en charge par un taxi. »

→ Vote : unanimité

PARTENARIAT AVEC ALSH

— La grande lessive

L'exposition du 25/04

Une rencontre est prévue, en présence de Mme Morin (ALSH Randan), M Brun (coordinateur) et Mme Malleret.

PARTENARIAT AVEC LES PARENTS ET L'ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

- 16/11 : Bourse aux jouets vêtements enfant et puériculture (don des non-vendus à la ressourcerie de Volvic)

- 19/12 : Marché de Noël

- 1^{er}/03 : Loto

- 29/03 : Oika-oika (après-midi récréative autour de jeux de société et d'extérieurs)

- 25/04 : Expo kermesse des écoles

- 30/05 : Concert à la salle de l'ancien marché

- 26/06 : Bal de promo GS/CM2

Achat des calculatrices pour les CM2 et des agendas pour les GS.

- 3 Box goûters dans l'année

Aide au financement des projets artistiques des écoles. Les équipes remercient l'association.

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

A ce jour, la coopérative scolaire de l'école maternelle de Randan affiche un solde à 4045€

La coopérative scolaire de l'école élémentaire de Randan affiche un solde à 2599.12€

Il est rappelé que le compte de l'école élémentaire se vide peu à peu à cause du financement de la piscine, activité inscrite dans les programmes et obligatoire. L'école se laisse la possibilité de ne plus aller à la piscine l'année prochaine, faute de financement. Information qui est apportée au conseil d'école depuis de nombreuses années et qui a été relevée par les évaluateurs externes (lors de l'entretien municipalité / équipe des évaluateurs du 2 mars). Pour rappel : la mairie a une obligation légale d'assurer la faisabilité de cet enseignement.

QUESTIONS/ INFORMATIONS DIVERSES

Questions des représentants de parents d'élèves à la municipalité :

-Plusieurs familles s'interrogent sur les horaires exacts de la garderie. Les informations indiquées sur le site de la mairie, règlement intérieur de cette dernière mentionnent un accueil entre 7h15 et 8h20 le matin et un départ possible jusqu'à 18h30.

Cependant, certains parents indiquent s'être vu refuser un dépôt d'enfant vers 8h15 et il leur est également demandé de venir récupérer leur enfant avant 18h30.

Le conseil d'école relaie donc cette question des familles et demande à la municipalité de bien vouloir clarifier les horaires et modalités d'accueil applicables en garderie.

Par ailleurs, dans le cadre de l'évaluation d'école, et des différents entretiens menés, il a été souligné qu'il est difficile pour l'agent en charge de la garderie de ne pas disposer d'un horaire de début clairement défini pour la récupération des enfants.

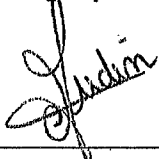
Le conseil suggère de voter un horaire fixe : 17h, permettant à l'ensemble des enfants d'avoir pris le goûter et d'être passés aux toilettes avant les premiers départs. Horaire qui serait à ajouter au règlement intérieur de la garderie.

→ voté à l'unanimité. Proposition à entériner par la mairie, en le notant sur le règlement intérieur de la garderie. Affichage sur Klassly et affichage à prévoir au portail.

- Serait-il possible que les enfants puissent bénéficier d'une aide aux devoirs et de l'accès à une salle durant la garderie? (une fois ou deux par semaine à un horaire précis).

→ Isabelle assure déjà une aide aux devoirs 2 soirs par semaine sur la base du volontariat des enfants.

La séance est levée à 19h45

La présidente du Conseil d'école	La secrétaire du Conseil d'école	Représentant de parents d'élèves
Angélique AUDIN 	Barbara CHEVILLOT 	

